

Vous songez à une reconversion professionnelle ?

Vous vous posez des questions sur le métier d'assistant-e maternel-le ?



Le métier d'assistant-e maternel-le :

L'assistant maternel est un **professionnel de la petite enfance** qui exerce le plus souvent à son domicile. Il peut accueillir **jusqu'à 4 enfants**. Pour cela, il doit **obtenir un agrément du Conseil départemental** et **devra suivre une formation**. Sa mission sera d'assurer la sécurité, de favoriser l'éveil et le développement des enfants accueillis.

Le RAM (Relais assistant maternel) répond à vos questions.

C'est un **service gratuit** pour les professionnels de l'accueil individuel, les candidats à l'agrément d'assistant maternel et les familles recherchant un mode d'accueil ou employant un assistant maternel. Les animatrices délivrent des **informations en matière de droit du travail**, vous **accompagnent et proposent des animations** (ateliers, réunions, formations, fêtes et sorties).

Pour avoir plus d'informations, veuillez prendre contact avec les animatrices du RAM, Elodie et Marion
ram@pays-clermontois.fr ou **03.44.68.50.80**



PAYS DU **CLERMONTOIS**

